

### Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

### Financements envisagés

- > Fonds propres Bourges Plus

### CONTEXTE LOCAL

Exercer une politique d'accueil basée sur l'innovation est un premier pas pour favoriser le renforcement d'une excellence technologique sur le territoire de l'Agglomération.

Cependant, elle doit aussi s'accompagner d'une politique favorisant l'innovation dans les PME\* existantes.

Pour cela, Bourges Plus soutient, depuis 2009, le programme Berrinov qui facilite, pour les entreprises, l'accès à l'innovation et aux financements, quels que soient la forme et l'état d'avancement de leurs projets. Ce programme a également pour but d'élever le niveau technologique des entreprises par un accompagnement à la conception de produits et de services plus respectueux de l'environnement.

### Résultat attendu

- > Détecter l'innovation et aider les porteurs de projets.

### DESCRIPTIF

**Appliquer la politique de prospection endogène de Bourges Plus qui consiste à :**

- Détecter les innovations par des visites d'entreprises ;
- Lorsque l'innovation est détectée, l'entreprise est orientée vers le technopôle où un diagnostic de l'entreprise et du projet est alors effectué ;
- Si l'innovation est confirmée, une aide technique est proposée par Bourges Plus pour aider l'entreprise à faire aboutir son projet (par des recherches de financements privés ou publics, par le montage d'un projet collaboratif entre l'entreprise et les laboratoires de recherches...)

### PILOTE

- Bourges Plus ;
- Elu référent : M. D. BEZARD ; service concerné = Service du Développement Economique.

### PARTENAIRES

Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher, Conseil Général, Agence de Développement du Cher (ADC), Conseil Régional, Agence Régionale de l'Innovation et de Transfert Technologique (ARITT), l'Etat...

### Calendrier prévisionnel

**2012-2015**  
Voir descriptif ci-dessus

### BUDGET PRÉVISIONNEL

Non défini.

**Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux  
de développement durable concernées par l'action**

	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
✓	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
✓	L'épanouissement de tous les êtres humains
	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables

